

Après la grève, la trêve: place à la concertation?



La grève générale
du 15 décembre, point d'orgue du plan d'action du front commun syndical, largement soutenue par l'opinion publique, a été une réussite totale. Et ensuite? Le Comité fédéral de la FGTB réuni le lendemain a décidé de laisser une chance à la concertation sociale. La FGTB attend des ouvertures du gouvernement et des employeurs. Début janvier, les instances syndicales évalueront les résultats de la concertation et décideront alors de la poursuite ou non des actions.

Pages 3 et 16

INTERNATIONAL

La FGTB
à Lima pour
le climat

Page 5

PENSIONS

Travailler
plus pour
gagner moins

Pages 8-9



INDEX

Un saut
à quel
prix?

Page 6



NAMUR



AFICO asbl propose

12/01/2015

Conférence Débat Tout va très bien Madame la Marquise ! Faut-il encore se battre contre le sexisme en 2015 ?

Intervenante: **Claudine DRION**

Formatrice asbl *Le Monde selon les Femmes* et conseillère à la formation FOPES-UCL

JANV
12 QUAND
12/01/2015

OU
FGTB Namur
Rue DEWEZ, 40
5000 NAMUR

HORAIRES
19H00

PRIX
Gratuit

CONTACT
marylise.wauters@afico.be
081/64.99.52

Avec le soutien de:



CEPAG



Ed. Resp. : Guy FAYS | Rue Dewez 40 | 5000 NAMUR - Ne pas jeter sur la voie publique

LUXEMBOURG

Centrale Générale F.G.T.B. Luxembourg COTISATIONS 2015

Vue le contexte social actuel, la Centrale Générale F.G.T.B. Luxembourg informe ses affiliés que le montant des cotisations syndicales ne sera pas augmenté en 2015.

Jours de fermeture en fin d'année:
Les 24 – 25 et 31 décembre 2014
Les 1^{er} et 2 janvier 2015.



Le syndicat du transport et de la logistique
Sections Liège Namur Luxembourg (LINALUX)

INFORMATION à l'attention des travailleurs du secteur
transport logistique de la Province du Luxembourg.
A partir du 2 janvier 2015, nous avons le plaisir de vous
accueillir à ARLON AINSI QU'A MARCHE EN FAMENNE.

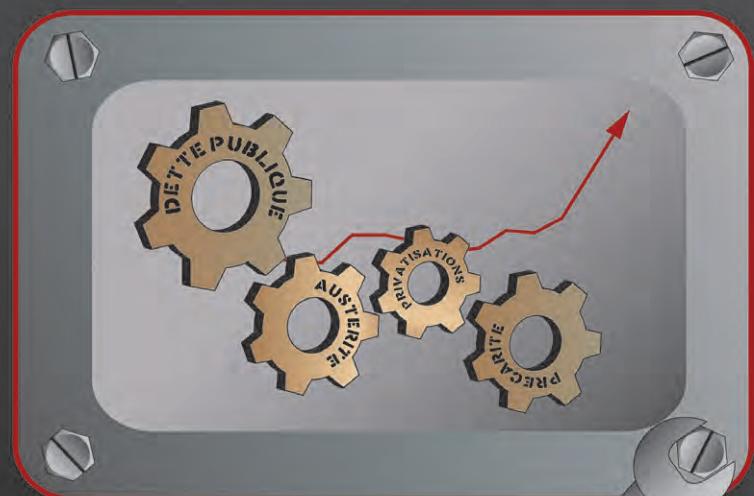
Bureau UBT FGTB 6700 ARLON:
rue des Martyrs 80 - 1^{er} étage – Dominique Dumont
Tél.: 063/22.75.84

Bureau UBT FGTB 6900 MARCHE:
rue des Brasseurs 13 - 1^{er} étage – Gabrielle Giet
Tél.: 084/31.40.24

AFICO asbl vous propose

Formation DÉBOULONONS LA MACHINE NÉOLIBÉRALE À PRODUIRE DE L'AUSTÉRITÉ

au départ de l'exemple de la DETTE PUBLIQUE



les 20/01 et 27/01/2015
de 9h30 à 16h30

à la CGSP Namur
rue de l'Armée Grouchy 41 à 5000 Namur

Renseignements et inscription
laurent.wilmet@afico.be
081/64.99.59 ou 0474/48.53.75
www.afico.be

avec le soutien de:



Ed. Resp. : Guy FAYS | Rue Dewez 40 | 5000 NAMUR - Ne pas jeter sur la voie publique



Formation BRISE

Un syndicat dans la ville, pour le droit à la ville, au bénéfice de toutes et de tous!

En novembre 2014, le Réseau bruxellois intersyndical pour l'environnement (BRISE) a organisé, à destination des militants syndicaux, trois journées de formation centrées sur «le droit à la ville». Plus de trente militant(e)s FGTB super enthousiastes ont bossé à perdre haleine pour travailler cette thématique, qui sort tout de même un peu de l'ordinaire...

Le droit à la ville vise le renforcement d'un urbanisme démocratique, au bénéfice de la collectivité et non de quelques acteurs particuliers: il faut que la toute grande majorité de la population se réapproprie son cadre de vie, qu'elle «regagne prise» sur son environnement.

Cette thématique se pose avec d'autant plus d'acuité que le territoire de Bruxelles est dense et, surtout, que ses réserves foncières sont limitées, ce qui implique une très forte concurrence entre les différentes fonctions urbaines. Si la compacité d'un territoire peut être présentée comme un atout du point de vue de la consommation énergétique, elle demande une vigilance accrue sur les choix politiques qui sont posés et sur les possibles effets 'ségrégatifs' de ceux-ci.

Priorité doit être donnée à une économie urbaine au service de la Ville et respectueuse de l'environnement!

Cinq grands thèmes ont été abor-

dés pendant ces trois jours de formation:

- les centres commerciaux, bienfait ou fléau? Les centres commerciaux sont souvent présentés comme de réelles opportunités d'emplois et d'activités économiques nouvelles... Néanmoins, ceux-ci sont-ils vraiment créateurs d'emploi? Ne drainent-ils pas simplement les emplois des structures de plus petite taille? Les centres commerciaux sont-ils compatibles avec une vision durable de la ville, plutôt présentée comme tissée d'un réseau de commerces de proximité et d'emploi locaux? Nous avons analysé les types de commerce à Bruxelles et leur consommation en espace, en lien avec le nombre d'emplois produits.

- les transports: le transport de personnes et de marchandises est un problème directement connecté à nos manières de vivre et de «faire la ville». Nous nous sommes concentrés surtout sur le transport de marchandises et nous avons interrogé la manière

dont les politiques de mobilité font et défont la ville, transforment nos manières de vivre et l'environnement. Nous avons également exploré l'usage de la voie d'eau. La voie d'eau peut-elle reprendre une partie du transport de marchandises dans une ville comme Bruxelles? Quelles sont les activités économiques adaptées à ce type de transport? Quelles économies d'énergie en attendre, quels impacts sur l'emploi et le transport routier? Et quelles implications en termes d'aménagement du territoire? Afin de rendre cette matière plus concrète, nous nous sommes embarqués sur une péniche de La Fonderie ce qui nous a permis d'observer l'activité industrielle le long du canal...

- l'alimentation et la santé: l'alimentation est un enjeu majeur d'une société en mutation. Il s'agit à la fois de produire pour tous, mais de produire également des produits de qualité, avec une vraie valeur ajoutée, et qui puissent entrer dans une logique de diminution de la consommation éner-

gétique et des polluants. Nous avons étudié diverses nouvelles formes de production «durable» et leur capacité à répondre aux enjeux de demain. Nous avons travaillé sur le cas concret des Abattoirs d'Anderlecht: ceux-ci sont toujours en activité et posent de nombreuses questions. Comment maintenir des activités productives en ville? Comment gérer des normes sanitaires strictes dans des unités de petite taille? Est-il possible de maintenir des circuits courts en ville, avec la vente directe de viande? Quels emplois ce genre de filière permet-elle? L'implantation d'une ferme urbaine sur la toiture des Abattoirs nous permet également de nous intéresser à la thématique de l'agriculture urbaine.

- l'énergie et l'urbanisation: la thématique de l'énergie est centrale dans la question du développement durable. Le réchauffement du climat et les bouleversements qu'il va entraîner, au nord comme au sud, sont principalement liés à la consommation énergétique des entreprises et des ménages. Nos bâtiments nécessitent une grande quantité d'énergie, et ce pendant tout leur cycle de vie. Détruire et reconstruire la ville, même pour construire des bâtiments vendus comme «durables», est une activité...dense en consommation énergétique. Il ne s'agit évidemment pas de

refuser de construire la ville, mais de comparer différentes manières de le faire, à la fois du point de vue énergétique et du point de vue social. Rénover un bâtiment, qu'il soit de logements ou de bureaux, est bien souvent moins énergivore et demande davantage de main-d'œuvre que le détruire pour en construire un neuf...

- la réduction du temps de travail: enfin, le thème du droit à la ville ne peut s'explorer sans que soit posée la question des conditions permettant une véritable réappropriation de l'environnement urbain. Parmi les conditions que de nombreux auteurs mettent en avant, il y a la réduction du temps de travail, la redistribution du travail entre travailleurs et la nécessité de libérer du temps pour pouvoir s'emparer des questions publiques. Comment cette réduction du temps de travail peut-elle être envisagée en rapport avec les questions environnementales?

A noter: cette expérience intense et instructive fut possible grâce à une belle collaboration avec nos partenaires d'Inter-Environnement Bruxelles. Le succès de cette formation est donc aussi leur succès!

Grâce aux travailleurs bruxellois, plein succès de la grève à Bruxelles, les 8 et 15 décembre 2014



Je. 15 janvier 2015 - 20h00

Université Populaire de Bruxelles

Rue de la Victoire 26 - 1060 Bruxelles



CHEMIN FAISANT

FUSION D'ENCRÈS, DE CHANTS ET D'IMAGES

Octobre 2010 : des travailleurs sans emploi de la FGTB de la Province de Luxembourg organisent une marche pour l'emploi à travers la Wallonie, de Humain jusqu'à Bruxelles.

Juillet 2011 : ils poursuivent l'action par une réflexion au travers d'un atelier d'écriture animé par Gérard de Sélys.

Août 2012 : ils décident d'illustrer leurs écrits grâce à un atelier animé par Catherine Wilkin.

Mars 2013 : action, réflexion, création aboutissent à la publication aux Éditions du Cerisier du livre témoignant de ces 3 étapes.

Novembre 2014 : l'aventure continue puisque, à l'initiative du CEPAG, un spectacle voit le jour et tournera en Wallonie et à Bruxelles dans les prochains mois.

l'exposition des travaux graphiques réalisés en août 2012

les textes lus et interprétés par l'équipe du Théâtre des Rues



les chansons de lutte italiennes par les Canti All'arrabbiata

CENTRE

Les nouveaux taux de cotisation du SETCa Centre

Le SETCa Centre informe tous ses affiliés qu'à dater du 1^{er} janvier 2015, les taux de cotisation syndicale s'établiront comme suit:

Taux mensuel de cotisation à partir du 1 ^{er} janvier 2015	
Statut	Montant mensuel
Actifs	14,50€
Actifs mi-temps	10,40€
Prépensionnés	11,30€
Chômeurs	10,40€
Malades longue durée, invalides	10,40€
Etudiants	2,50€
Pensionnés	4,20€

MONS

Invitation



En collaboration avec le CEPAG et le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles



L'asbl Borinage 2000 vous convie à l'une des séances d'information suivantes sur :

« Allocations d'insertion : Exclusion 2015 ! »

Le jeudi 4 décembre 2014 de 09h00 à 11h00

Le mardi 6 janvier 2015 de 09h00 à 11h00

18/20, rue Lamir à 7000 Mons - Salle Janssens
(accès par la rue de Dinant - bâtiment à gauche sous le porche -1er étage)

Merci de vous inscrire auprès de l'asbl Borinage 2000:

Sylvie Durieux : 0473/97.64.94 e-mail : borinage2000.durieux@gmail.com

CHARLEROI-SUD HAINAUT

L'ASBL CENFORSOC VOUS INVITE A SON VERNISSAGE DE L'EXPOSITION
14-18: une guerre horriblement moderne



Le Vernissage sera suivi d'un débat en présence de Laurent Daltoe (formateur au Cépag)
Rdv le lundi 8 décembre 2014 à 18h00 Espace Davister, 36/38 Bd Devreux à Charleroi
Info : 071.641.260



Avis aux affiliés de la Centrale du Transport UBT section Hainaut – Brabant Wallon



FGTB UBT
Ensemble, on est plus forts

Dans le cadre du passage vers cette année nouvelle, nous vous informons des nouveaux taux de cotisations qui seront appliqués à partir du 01/01/2015.

Taux mensuel de cotisations

Actifs: 16€

Prépensionnés: 10€

Demandeurs d'emploi, invalide, temps partiel: 9€

Pensionnés: 3,20€

Vos régionales vous souhaitent de joyeuses fêtes!

WALLONIE PICARDE



Ouverture de nos bureaux
les 24 décembre 2014, 30 et 31 décembre 2014

Cher(e)s Camarade(s),
à l'approche des fêtes de fin d'année,
nous vous informons que
nos bureaux seront ouverts:

Le mercredi 24 décembre 2014
de 8h15 à 12h30 (fermés l'après-midi)

Les mardi 30 et mercredi 31 décembre 2014
de 8h15 à 12h30 (fermés l'après-midi)



LIÈGE - HUY - WAREMME

RÉFORMES
DU CHÔMAGEEXCLUSION, DÉGRESSIVITÉ
CONTRÔLE DISPOSIBILITÉ...

**Vous désirez des informations,
être accompagné ou défendu ?**

Votre permanence chômage

Vous informe sur les dispositions légales.

Nous avons 18 permanences chômage sur l'arrondissement Liège, Huy et Waremme. Trouvez la plus proche de chez vous et consultez nos horaires sur www.fgtb-liege.be, ou téléphonez au 04/221 95 11.**La permanence sociale**Vous conseille et vous accompagne dans les démarches individuelles.
Ouvert sans rendez-vous : mardi et jeudi de 09h00 à 12h00 (s'adresser à l'accueil).

RÉFORMES CHÔMAGE...
Vous pensez
être concerné ?

La FGTB s'oppose à ces mesures injustes et inefficaces !

À vos côtés pour le retrait du contrôle de la disponibilité, la suppression de la dégressivité des allocations de chômage et de la limitation dans le temps des allocations d'insertion !



FGTB
Liège - Huy - Waremme

Place Saint-Paul 9/11
4000 LIEGE
04/221 95 11

Avis important

Paiement des allocations de chômage de décembre

Afin de réaliser votre paiement du mois de décembre dans les meilleurs délais, nous vous prions de bien vouloir rentrer votre carte au plus tard le 22 décembre 2014.

Attention – si vous êtes susceptibles de travailler durant la période du 22 au 31 décembre vous devez conserver votre carte jusqu'à la fin du mois.



VERVIERS



FGTB Verviers & Communauté germanophone
Ensemble, on est plus forts

Formation informatique pour demandeurs d'emploi

Pour apprendre
à utiliser un ordinateur...



Traitement de texte
(word 2007)



Tableur
(Excel 2007)



Internet



E-mail...

C'est possible... en 2 semaines !

GRATUITEMENT

Inscriptions auprès de Nadine FAUCONNIER au 087/39.46.37.

FGTB Verviers - Pont aux Lions, 23/3 - 4800 VERVIERS

Prochaine formation : du 12 au 23 janvier 2015



PMTIC
<http://www.pmtic.net>

@lauser

CAFÉ POLITIQUE

Les mouvements sociaux dans le collimateur !

Thierry Bodson
Secrétaire général de
l'Interrégionale wallonne de la FGTB

Jean-Pascal Labille
Secrétaire général des
mutualités Solidaris



Lundi 19 janvier 2015 à 20H00

Brasserie «C POPULAIRE», crapaure 7 - 4800 VERVIERS



> PLAN D'ACTION

Une réussite totale

Le Comité fédéral de la FGTB, réuni le 16 décembre, a constaté que le plan syndical d'action a connu une mobilisation massive de toutes les composantes de la FGTB et se félicite de ce succès incontestable. La FGTB tient à remercier particulièrement tous les militants et affiliés qui ont contribué au succès de la manifestation nationale du 6 novembre, des grèves provinciales des 24 novembre, 1er et 8 décembre ainsi que de la grève générale du 15 décembre.



> TRAVAIL TRANSFRONTALIER

Nouveau calcul de la pension des travailleurs frontaliers

Si, en tant que travailleur frontalier ou saisonnier, vous avez travaillé au moins un an dans un de nos pays voisins, vous avez droit à la pension belge de travailleurs frontaliers, qui est un complément à votre pension à l'étranger. A partir du 1^{er} janvier 2015, ce complément sera calculé différemment.

Qu'est-ce qui change?

- Vous êtes travailleur frontalier ou saisonnier à la pension et vous recevez déjà une pension belge de travailleur frontalier? Dans ce cas, rien ne change pour vous.
- Vous êtes travailleur frontalier et vous souhaitez demander

sous peu la pension belge de travailleur frontalier? Attention, les règles changent à partir du 1/1/2015.

- Il sera tenu compte de la pension d'entreprise constituée à l'étranger (la pension complémentaire que votre employeur prévoit, ce que nous appelons en Belgique le «*deuxième pilier*») au moment du calcul de votre pension de travailleur frontalier.

- Votre pension de travailleur frontalier ne prendra plus cours avant que votre pension à l'étranger ne prenne cours et ne soit effectivement payée.

Important!

Vous n'aurez plus droit à ce complément que si vous avez commencé à travailler comme travailleur frontalier ou saisonnier à l'étranger avant le 1/1/2015.

Le nouveau gouvernement a prévu d'intégrer le tout dans la loi-programme qui serait votée fin décembre au Parlement. Nous vous tiendrons informés via Syndicats. Vous trouverez également des informations sur notre site, via l'adresse <http://www.fgtb.be/transfrontaliers>.

Vous êtes travailleur frontalier ou vous pensez à le devenir...

Déjà bien avant la mise en place d'une des libertés fondamentales, qui est celle de la libre circulation des personnes et des travailleurs en particulier, le Hainaut a toujours été une terre à vocation d'échange où les salariés français et belges se croisent.

Aussi, la FGTB a mis en place, depuis 1992, un service à l'attention de ces travailleurs. Ce service assure l'information, la gestion des dossiers individuels et collectifs.

Vous travaillez au-delà des frontières et...

- Vous souhaitez obtenir des renseignements sur la durée du préavis, la procédure de licenciement, les Conventions collectives de travail, ou encore les règles barémiques;
- Vous ne savez que faire en cas de maladie ou d'accident du travail;
- Vous voulez savoir quels sont vos droits en matière d'allocations familiales;
- Vous perdez votre travail ou votre contrat de travail est temporairement suspendu;
- Vous êtes en fin de carrière;
- Vous voulez connaître quel régime fiscal vous est applicable...

N'hésitez pas, pour obtenir des réponses claires à toutes vos questions: un numéro gratuit: 00800 69 88 18 10

Consultations:

Mardi

Mouscron • De 9h00 à 12h00, Rue du Val 3

Tél. 056/85 33 53 • Fax 056/85.33.32

Tournai • De 13h00 à 16h00, Rue du Crampon 12 A

Tél. 069/88 18 10 • Fax 02/550.14.28

Mercredi

La Louvière • De 9h00 à 12h00, Place communale 15

Tél. 064/23 66 10 • Fax 064/28.06.26

Jeudi

Mons • De 9h30 à 11h00, (1^{er}, 3^e et 5^e jeudi du mois), Grand Rue 67/69 (1^{er} étage)

Tél. 065/32 38 71 • Fax 065/32.38.79

Vendredi

Mouscron • De 9h00 à 12h00, Rue du Val, 3

Tél. 056/85 33 53

Des rencontres sont possibles en dehors de ces horaires ainsi que dans d'autres localités (Dour, Chimay, Soignies, Beaumont...)

Les rendez-vous sont à fixer uniquement avec Nadine Vanhove, Conseillère FGTB-ABVV-EURES

Tél. portable +32 (0)477 986 137

Fax +32 (0)2 550.14.28

E-mail: nadine.vanhove@fgtb.be

Avant-première du film
François Maspero, les chemins de la liberté
 Un film de Yves Campagna, Bruno Guichard, Jean-François Raynaud
 En présence de François Maspero

Jeudi 8 janvier 2015
A 20h00 au Centre culturel Jacques Franck
 94 Chaussée de Waterloo, 1060 Bruxelles

Entrée gratuite
 Il est prudent de réserver vos places pour l'avant-première du film à info@cfsasbl.be

Au programme dès 16h00...

16h00 - SEMINAIRE : L'impact des Editions Maspero sur le mouvement associatif bruxellois

A l'Université populaire de Bruxelles, 26 rue de la Victoire, 1060 Bruxelles

18h00 - RENCONTRE : François Maspero, écrivain contemporain

A la librairie "Les yeux gourmands", 64a rue Volders, 1060 Bruxelles

19h00 - INAUGURATION DE L'EXPOSITION : François Maspero et les paysages humains

A la Maison du livre, 24-28 rue de Rome, 1060 Bruxelles / exposition visible du 08/01 au 16/01/2015

Pour les 3 événements, l'accès est libre et sans réservation - Infos : 02/543 03 03 ou info@cfsasbl.be



COP20 Lima: dernière ligne droite pour le climat



La 20^{ème} Conférence sur le Climat se tenait du 1^{er} au 12 décembre 2014. Une délégation de la FGTB était sur place pour suivre les débats. Cette Conférence des parties (COP) est la dernière réunion avant le grand sommet climatique qui se tiendra en décembre 2015 à Paris et qui doit voir la signature d'un accord sur les changements climatiques au niveau des Nations Unies. La structure et les grandes lignes de cet accord final devront impérativement être adoptées cette année.

Lima est donc la dernière conférence climatique des Nations Unies avant la COP, où 194 pays devront s'entendre sur un accord qu'on espère ambitieux et contraignant pour succéder au Protocole de Kyoto arrivé à échéance en 2013. Des représentants de tous les pays du monde et de tous les milieux s'y côtoient, lobbyes industriels, diplomates, ONG, peuples indigènes, journalistes.

La FGTB y était, comme à chaque rassemblement lié à la problématique climatique. Outre les réunions quotidiennes avec la délégation belge et les syndicats membres de la CSI (Confédéra-

tion syndicale internationale), le programme de travail de la FGTB à Lima comporte la réalisation d'interviews, la collecte d'informations, ce en vue de la publication d'un magazine spécial climat de la FGTB au printemps.

Les objectifs de Lima

A Lima et en vue de Paris, l'ensemble des Etats membres des Nations Unies doivent s'engager dans:

- un accord juste, ambitieux et contraignant
- des objectifs de réduction des émissions garantissant que la température mondiale n'aug-

mente pas plus de 2°C.

- un renforcement de l'engagement pris à Cancun (COP17) de garantir une Transition Juste
- la définition de stratégies responsables visant à transformer et développer des industries propres.

Les revendications de la FGTB

Pour la FGTB, la lutte contre les changements climatiques est une priorité. En effet, la protection de la planète est une condition à la prospérité et à la justice sociale!

C'est pourquoi, la FGTB veillera à ce que les Etats membres des Nations Unies s'engagent «à assurer leurs politiques et actions relatives au climat de la promotion des possibilités de travail décent découlant d'une société à faibles émissions ainsi que d'une stratégie visant à garantir une transition juste pour les travailleurs/euses, contribuant à les protéger en période difficile, renforçant le dialogue social, garantissant leurs droits, développant de nouveaux secteurs et promouvant la prospérité et le développement durable».



En direct:

Lors de la première journée de travail, des représentants des Indiens péruviens SOWETO sont venus témoigner de leur situation dramatique. Leur environnement traditionnel, la forêt, est détruit pour réaliser des projets d'investissement. Des gens ont été tués. La police ne coopère pas pour les protéger. Leur message: les multinationales contre lesquelles ils luttent sont les mêmes qui détruisent le climat!

Les jeunes représentent!

Une bonne nouvelle est l'implication volontariste des jeunes en faveur du climat. Jeudi 4 décembre, ceux-ci ont organisé un «side event» à la conférence, où ont été développées, d'une part, les questions de la justice intergénérationnelle par rapport aux changements climatiques et, d'autre part, une analyse des ressorts psychologiques de la non-action.

La personnalité juridique des générations futures en particulier a été abordée. Des exemples de jurisprudence, en Italie et aux Philippines, existent déjà qui démontrent que cette idée est réaliste. Les générations futures pourraient ainsi être représentées et ester en justice afin que leurs droits à bénéficier d'un environnement préservé soit défendu.

Par ailleurs, bien que depuis le rapport Stern publié en 2006, il a été démontré que le coût de la non-action en matière de climat dépasse de loin le coût des investissements nécessaires pour que l'augmentation de la température moyenne du globe ne dépasse pas les 2°C par rapport à la période préindustrielle, aucune autorité ne semble prendre réellement la mesure de la situation.

Ce déni pourrait s'expliquer par trois facteurs:

- L'être humain privilie toujours le bénéfice immédiat par rapport à la perspective d'un bénéfice futur, même supérieur.

- Le mythe d'une croissance perpétuelle est profondément ancré. Celle-ci qui ferait en sorte que le coût des investissements à réaliser serait moins élevé dans le futur, en raison notamment de l'appréciation monétaire résultant de l'augmentation de la richesse disponible.

- La croyance selon laquelle le progrès technologique résoudra tous les problèmes et permettra de réduire également le coût des investissements à réaliser est également vivace.

Ces arguments ne passent pourtant pas le cap d'une réflexion sérieuse. La croissance indéfinie est loin d'être un concept réaliste. De plus, il n'est pas évident que si cette croissance se poursuit, elle bénéficie aux pays du Nord qui disposeraient ainsi de davantage de moyens au service des politiques climatiques.

A Paris, à vélo...

Quelles qu'en soit le résultat, il s'agira pour les syndicats, dès la fin de la COP de Lima, de préparer Paris, en 2015! En Belgique, le Climate Express auquel participent les syndicats, a lancé la mobilisation notamment auprès des jeunes. Il s'agira de rallier Paris à pied, à vélo, en train, à cheval ou par tout autre moyen de transport «low carbon». Des actions, des débats et des animations festives seront organisées.

Belgique, Fossile du Jour

A Lima, la Belgique s'est vue décerner pour la première fois par les ONG, le prix du «fossile du jour» qui récompense les pays les plus rétrogrades au niveau des négociations climatiques en cours.

En effet, un des enjeux importants des négociations qui se tiennent à la COP 20 à Lima est la question du financement de l'atténuation et de l'adaptation au changement climatique. Ce Fonds concerne le soutien aux pays en voie de développement. Lors de la Conférence de Cancun en 2010 (COP 16), les parties ont décidé de la constitution du Fonds vert pour le Climat (Green Climate Fund). La mission de ce fonds est le financement à 50% de mesures d'atténuation du changement climatique dans les

pays du Sud et à 50% de mesures d'adaptation.

Les parties se sont engagées à contribuer au Fonds vert pour le Climat à hauteur de 10 milliards d'Euros pour 2014, de sorte à créer un effet de levier pour mobiliser 100 milliards d'Euros en 2020 provenant à la fois de financement publics et privés.

Actuellement, le total des engagements des Etats atteint 9 550 millions. Quatre pays n'ont toujours pas pris d'engagements: l'Irlande, l'Autriche, l'Australie et la Belgique (Fédéral, Wallonie et Flandre). Seule Bruxelles a annoncé une contribution claire. Il est très dommageable qu'un blocage politique interne à la Belgique doive porter atteinte à

l'intérêt général.

La Plateforme de Justice Climatique dont fait partie la FGTB demande aux politiques belges de consacrer conjointement au moins 50 millions d'Euros par an au Fonds vert pour le climat en accord avec les engagements précédents (COP18, COP 19).

Au lendemain de l'attribution de ce prix peu glorieux, après un gros travail de lobby et une rencontre avec la seule ministre belge présente à la COP, Céline Fremault, la Belgique a enfin annoncé sa contribution au Fonds vert pour le Climat: 50 millions d'Euros pour le Gouvernement fédéral, 1 million pour la Wallonie, 5 millions pour la Flandre et 600.000 pour Bruxelles.

Combien vais-je perdre avec le saut d'index?

Le gouvernement antisocial Michel souhaite imposer un saut d'index qui impliquera une perte de salaire de 2%. Ces 2% vous poursuivront jusqu'à la fin de votre carrière. Alors que les travailleurs sont déjà les plus taxés.

Le saut d'index, c'est quoi?

Le saut d'index, qu'est-ce que ça implique exactement? Nos salaires, pensions et allocations suivent l'évolution des prix dans les magasins. Cette évolution des prix, que l'on appelle aussi l'inflation, se mesure à l'aide de l'index. Quand l'index augmente, cela signifie que le coût de la vie a légèrement augmenté.

Le gouvernement fédéral Michel a décidé ne plus adapter les salaires, les pensions et les allocations pendant un temps et ce, alors que les prix augmenteront.

Comment procède-t-on exactement? L'index qui est déterminant pour les salaires, les pensions et les allocations, s'appelle l'indice-santé. A partir de janvier 2015, le gouvernement «figera» cet indice-santé. Tous les mécanismes d'indexation dans les différents secteurs seront suspendus. L'indexation à laquelle vous avez droit durant cette période, ne sera pas octroyée. L'évolution de l'indice-santé continuera à être suivie. Quand l'index aura augmenté de 2%, les mécanismes d'indexation seront réactivés. Selon le mécanisme d'application dans votre secteur, votre salaire sera donc à nouveau indexé, mais entre-temps, vous aurez subi une perte de pouvoir d'achat de 2%.

Gagner moins

Peut-être pensez-vous qu'une perte unique de 2% n'est pas dramatique. En fait, la perte subie va plus loin que ce coût unique. Cette perte se répercute sur votre salaire de mois en mois, d'année en année jusqu'à la fin de votre carrière puisqu'à l'avenir, vous gagnerez nettement moins à la suite de ce saut d'index. Pour un salaire brut de 1.500€, votre salaire sera amputé tous les mois de 30€. Cela fera 360€ après un an, et ainsi de suite. Et le montant de base sur lequel l'indexation se fera une fois rétablie, sera en effet nettement moins élevé.

L'impact du saut d'index dépend essentiellement de votre salaire brut et du nombre d'années jusqu'à votre pension (voir tableau).

Perte subie à la suite du saut d'index (montants en euros)					
Salaire mensuel brut	Perte mensuelle	40 ans jusqu'à la pension	25 ans jusqu'à la pension	20 ans jusqu'à la pension	10 ans jusqu'à la pension
1500	30	20.332	10.906	8.277	3.654
2000	40	27.109	14.541	11.036	4.871
2500	50	33.887	18.177	13.795	6.089
3000	60	40.664	21.812	16.554	7.307
3500	70	47.442	25.448	19.313	8.525
4000	80	54.219	29.083	22.072	9.743

➤ FRAIS PROFESSIONNELS FORFAITAIRES

Juste un prix de consolation

Avec l'article ci-dessus, vous avez une idée de ce que va vous coûter un saut d'index: entre 30 et 80€ par mois sur votre salaire brut soit 360 à 960€ par an selon le niveau de votre salaire. Est-ce que l'augmentation du forfait déductible pour frais professionnels compensera le manque à gagner dû au saut d'index comme le prétend le gouvernement? La réponse est non.

Le gouvernement a inscrit le principe d'une réforme fiscale dans son programme mais n'a rien prévu de concret ni de significatif pour alléger le poids de la fiscalité sur le travail sauf sur deux points: une réduction importante des cotisations sociales au profit des employeurs qui en outre bénéficieront du saut d'index sur les charges salariales.

Pour les travailleurs, la mesure phare annoncée est un relèvement du montant déductible pour frais professionnels forfaitaires et la suppression du taux de 30%. Le gouvernement annonce un gain fiscal moyen de 250€/an pour un couple avec deux revenus ou 160€ pour un isolé. Qu'en est-il exactement?

Les frais professionnels forfaitaires, comment ça marche?

Les travailleurs salariés peuvent déduire de leur revenu imposable leurs frais professionnels.

Ils ont le choix entre la déclaration de frais réels, auquel cas, ils doivent pouvoir fournir des justificatifs. C'est intéressant si les frais réels dépassent le forfait autorisé.

Ils peuvent en effet aussi opter pour le système forfaitaire. Dans ce cas, ils ne doivent rien prouver. Le maximum déductible est de 3.900€ mais le montant maximum est progressif et lié au revenu.

Ainsi en 2014, le barème est le suivant:

Tranches	Tranche max.	Pourcentage déductible sur la tranche	Déduction max.	Gain fiscal (calcul rapide)
De 0 à 5.710,00€	5710	28,7% (=1638,8)	1.638,77€	0,00€
De 5.710,00 à 11.340,00€	5630	10% (=563)	2.201,77€	1.067,77€
De 11.340,00 à 18.880,00€	7540	5% (=377)	2.578,77€	1.634,77€
De 18.880,00 à 62.921,00€	44041	3% (=1321,2)	3.900,00€	2.012,37€

Exemples: si vous avez 25 ans et que vous gagnez 2.000 euros, votre perte, à la fin de votre carrière, se chiffrera à plus de 27.000 euros. Si par contre, il ne vous reste plus que 10 années à travailler avant de pouvoir prendre votre pension et que vous gagnez 3.500 euros, au moment de votre pension, vous aurez pu mettre 8.525 euros en moins de côté.

Moins de pension

A tout ce qui précède, il faut aussi ajouter un effet indirect: l'impact sur votre pension. Car, votre futur salaire a un impact sur le calcul de votre pension et ce salaire sera justement moins élevé. Le service d'études de la FGTB a calculé que le travailleur qui commence à travailler en janvier 2015 à un salaire de 2.000 euros brut, recevra au moins 40 euros/mois en moins en termes de pension...

Des prix plus bas, et plus d'emplois en théorie!

Le gouvernement nous fait croire que le

saut d'index est nécessaire pour créer des emplois. 33.000 emplois seraient ainsi créés comme par magie. Pour ces chiffres, le gouvernement se base sur une étude de la Banque nationale. La FGTB s'est penchée sur cette étude et a remarqué que l'impact du saut d'index y était estimé de façon totalement erronée. Ainsi, la BNB part de l'hypothèse qu'à la suite d'un saut d'index, les entreprises feront baisser les prix, suite à quoi leur «compétitivité» s'améliorera et elles créeront de l'emploi. Tout cela est bien beau en théorie, mais en temps de crise, les entreprises diminuent très peu leurs prix, parce que leurs marges bénéficiaires sont déjà sous pression... Le seul effet qui subsiste, c'est celui d'un pouvoir d'achat moins élevé pour les ménages, ce qui impacte à son tour l'activité économique, tout comme certains emplois ... De plus, le saut d'index met encore plus en danger les finances publiques. En 2018, la dette publique aurait, de ce fait, augmenté de 2,2%. Est-ce cela une politique responsable?

Le gouvernement augmenterait légèrement les montants des tranches prises en compte pour le calcul des déductions ainsi que les pourcentages par tranche. Le gain fiscal serait plus important pour les bas et moyens salaires que pour les salaires élevés.

Si comme il l'annonce le gain fiscal est de 160€/an pour un isolé et 250€ pour un ménage, ces montants sont loin de compenser la perte due au saut d'index. Ce gain ne concerne en plus que les salariés, pas les allocataires sociaux.

Il faudra aussi voir quel sera l'impact de la hausse elle aussi annoncée de la fiscalité indirecte.

Votre magazine Syndicats MAGAZINE

vous souhaite de bonnes fêtes et revient le 16 janvier!

Rédaction: Syndicats - 42 rue Haute, 1000 Bruxelles
 Nicolas Errante: rédacteur en chef - Tél.: 02/506.82.44
 Aurélie Vandecasteele: journaliste. Tél.: 02/506.83.11
 E-Mail: syndicats@fgtb.be

Secrétariat: Sabine Vincent - Tél.: 02/506.82.45
Service abonnements: 02/506.82.11



L'UBT fait grève en masse!



CE QUI VA CHANGER

➤ «LA RÉFORME» DES PENSIONS

Travailler plus pour gagner

Ce qu'il appelle «réforme des pensions» ne concerne pas que le report de l'âge de la retraite à 67 ans. Le gouvernement s'attaque lourdement aux régimes de pensions du public et du privé. En résumé, il faudra travailler plus longtemps pour une moindre pension. Déjà pensionné, en passe ou loin de l'être, tout le monde est pénalisé. Quel impact pour vous?

Ouf, déjà pensionné? Pas pour autant sauvé!

Déjà pensionné? Rien à craindre donc? Pour l'âge, OK. Mais votre portefeuille va le sentir passer.

- Un saut d'index pour vous aussi! Pour une pension de 1.100€, cela représente **- 22€/mois**.
- A ces 2 % perdus s'ajoutent 2 autres pourcents pour les minimas et 1 % pour les autres vu que la liaison des pensions au bien être que vous deviez recevoir le 1^{er} septembre n'aura pas lieu. **22€ par mois de moins** pour les minimas.
- Cerise sur le gâteau: les barèmes fiscaux ne seront pas indexés si bien que lorsque l'indexation sera rétablie, ce que toucherez éventuellement retournera aux impôts!

Votre pension est trop basse? Retournez travailler!

En Belgique, **un pensionné sur 5 vit sous le seuil de pauvreté de 1.000€/mois**. Vous êtes dans le cas?

Avec le saut d'index, ça ne va pas s'améliorer. Mais ce n'est pas grave, vous pourrez retourner travailler... Le gouvernement a en effet prévu d'autoriser sans limite le travail des pensionnés. Bonne chance pour trouver quelqu'un qui veuille bien vous embaucher. Mais si par miracle ça se trouve, le fisc ne va pas vous rater. Parce côté réforme fiscale, on ne voit rien arriver.

Fonctionnaire? Vers une pension de misère!

Pour le gouvernement, les pensions des fonctionnaires statutaires coûtent trop cher. On va les aligner progressivement sur les pensions du privé. Pour rappel, si les pensions des statutaires sont plus élevées que celles du privé, c'est parce que durant leur carrière, ils ne reçoivent pas de 13^{ème} mois ou d'autres avantages négociables dans le privé, ni même de pension complémentaire. Plutôt que d'augmenter les pensions des salariés, le gouvernement veut ramener les pensions des statutaires au niveau du privé, c'est-à-dire parmi les pensions les plus basses d'Europe!

- Les années d'études ne compteront plus. Cela reculera de facto d'autant l'âge de la retraite.
- Le calcul de la pension se fera à termes sur la carrière complète et non plus sur la fin de carrière, quand le salaire est plus élevé.



Presque pensionné? Va falloir encore patienter!

Vous tournez autour de la soixantaine et vous commencez à fatiguer? Vous pensez tout doucement à lever le pied ou à arrêter de travailler. Alors vous allez devoir probablement revoir vos plans.

- Le crédit-temps de fin de carrière ne sera plus accessible avant 60 ans au lieu de 55.
- L'accès à la prépension pour les métiers lourds va être retardé de 2 à 4 ans.

• L'accès à la prépension légale va passer de 60 à 63 ans.

• La préretraite actuellement accessible à 60 ans avec 41 années de carrière ne sera plus accessible à 60 ans qu'après 43 ans de carrière en 2017 et 44 ans en 2018.

• Le bonus pension qui était destiné à encourager ceux qui travaillent au-delà de l'âge auquel on peut partir en pension anticipée est supprimé. **2 ans de bonus perdu, c'est 83€**

par mois de pension en moins. 3 ans de bonus perdu? 133€/mois en moins...

• Vous comptez sur votre pension complémentaire (second pilier)? Pas de chance, le rendement de 3,25% qui était garanti par la loi est supprimé et sera dorénavant lié aux aléas du marché ...



er moins!

Vous êtes une femme? Vous allez le payer cher!

Les femmes sont lourdement sanctionnées par ce gouvernement. Pénalisées par des salaires et des allocations de chômage plus bas, des emplois à temps partiel, les femmes en paient déjà le prix en matière de pension: la pension moyenne d'une salariée isolée est d'environ 650€ (900€ pour les hommes). Ça ne va pas s'arranger du côté de leur pension avec le gouvernement Michel.

- Le crédit-temps sans motif (très majoritairement féminin) ne sera plus indemnisé et ne comptera plus dans le calcul de la pension (périodes assimilées). Nouvelle réduction de la pension!
- Certaines autres périodes d'inactivité comme le chômage ou la prépension ne seront plus assimilées pour votre pension sur base du dernier salaire mais sur base du salaire minimum. Or, les périodes assimilées représentent environ 35% de la carrière des femmes. Le nombre de pensionnées pauvres va encore augmenter!
- Repousser l'âge de la retraite anticipée à 63 ans avec 42 ans de carrière rend quasiment impossible son accès aux femmes, qui ont en moyenne des carrières de 35 ans.



Vous êtes jeune? C'est vous qui trinquerez!

La retraite à 67 ans: c'est pour vous! «Normal: on vit plus longtemps, il faut travailler plus», etc...

Travailler plus?

- Avec 650.000 chômeurs réels, c'est déjà la galère pour trouver du boulot. Si les plus âgés ne peuvent plus s'en aller, pour vous, ça ne va pas s'arranger.
- Vous galérez déjà pour trouver un emploi, avec ou sans diplôme? Attention, après 25 ans vous n'aurez plus le droit de demander une allocation d'insertion.
- Pour une pension complète, il vous faut 45 ans de carrière. Faudra pas trop traîner pour commencer à travailler: 25 ans + 45, vous voilà déjà à 70 ans... Ce sera 67 ans, mais la carrière ne sera pas complète. La pension non plus.
- Obligé dès lors de devoir bosser même après 67 ans? Attention aux projets de Michel I^{er}.
- avec un «**compte épargne temps**», vous allez devoir prendre sur vos congés pour espérer un départ à la retraite anticipé.
- avec le **système «à points»** envisagé, le montant de votre pension sera «à géométrie variable». En clair, si la dette de l'Etat ou si le chômage sont trop élevés, votre pension sera diminuée ! Et ce n'est pas votre pension complémentaire sans garantie de rendement, c.à.d. aux taux du marché tout aussi aléatoires, qui pourra vous dépanner.
- Un saut d'index de 2% aujourd'hui, va vous pénaliser jusqu'à la fin de votre carrière. **Ces 2 % vous priveront au début de 40 à 60€ par mois. Mois après mois, année après année, vous perdrez de 27.000 à 40.000€ après 40 ans de carrière.** Votre pension calculée sur vos salaires sera plus basse.



Ce gouvernement ment!

• «*Obligés de travailler + longtemps parce qu'on vit + longtemps*»: on vit certes plus longtemps qu'il y a 50 ou 100 ans, mais les chiffres 2013 montrent par exemple qu'à Bruxelles, l'espérance de vie a diminué de... 6 mois! Et les coupes dans les soins de santé décidées par ce gouvernement ne vont rien arranger! Mais par ailleurs, l'espérance de vie EN BONNE SANTÉ est quant à elle inférieure à 65 ans et diffère fortement en fonction du niveau de vie. Un Ministre vivra plus longtemps en bonne santé qu'un policier, un sidérurgiste, une infirmière ou une caissière...

• «*Il n'y a plus assez d'actifs pour financer les pensions*». Un actif en 2014 produit 2 fois plus de richesses qu'un actif en 1980. En 30 ans, le PIB belge, c'est-à-dire la richesse produite par les travailleurs, a été doublé! Il faut donc 2 fois moins d'actifs aujourd'hui pour financer les pensions. Le gouvernement oublie de dire que la Belgique est dans le top mondial en termes de productivité et utilise les gains de productivité pour augmenter les dividendes plutôt que d'augmenter les salaires ou les pensions...

• «*Travailler plus longtemps pour réduire les dépenses*» De qui? En repoussant l'âge légal de la pension ou en supprimant les prépensions, les travailleurs plus âgés qui se feront licencier deviendront chômeurs âgés ou basculeront dans l'invalidité. A charge de la sécurité sociale et donc de la collectivité. Seuls gagnants dans l'histoire, les employeurs qui économiseront le complément de prépension qu'ils devaient auparavant payer aux travailleurs!

La vérité c'est que ni les entreprises ni les 20% des plus riches qui possèdent 60% du patrimoine des Belges, et dont la richesse ne cesse d'augmenter malgré la crise, ne veulent rien lâcher pour continuer à financer l'Etat, la sécurité sociale et les services publics.

La vérité, c'est que les gains de productivité permettraient de réduire le temps de travail, par exemple en réduisant la longueur de la carrière, mais que l'on préfère garder sous la main une armée de chômeurs pour maintenir ou réduire les salaires et réduire le prix de la solidarité.

La réforme des pensions du Gouvernement Michel sanctionne l'ensemble des travailleurs, au seul profit des actionnaires et des multinationales.

Pensionnés, futurs pensionnés, jeunes, femmes, chômeurs, invalides, fonctionnaires, salariés, tous mobilisés contre ce gouvernement!

> LA PROTESTATION TOUJOURS AUSSI FORTE

Pourquoi nous nous battons...

Depuis plusieurs semaines maintenant, les travailleurs des quatre coins du pays se battent pour être entendus par le gouvernement Michel 1^{er}. Une grande manifestation qui a rassemblé plus de 120.000 personnes, des grèves tournantes dans toutes les provinces du pays et une grève générale nationale. Rien n'y fait, le gouvernement continue de faire la sourde oreille. En agissant de la sorte, il affiche clairement un mépris total envers les travailleurs. Quant à la concertation sociale, ce gouvernement aimerait la reléguer aux oubliettes. Mais ça, c'est sans compter sur les travailleurs et les syndicats. Du Nord au Sud du pays, tous sont unanimes: une politique d'austérité qui fait peser tout l'effort sur les épaules des plus faibles et épargne sans vergogne les fortunés, nous ne l'acceptons pas. Nous sommes allés à la rencontre de travailleurs sur les différents piquets de grève. Ils nous expliquent pourquoi ils se battent et surtout, pourquoi ils n'ont pas l'intention de baisser les bras.



Ada Steffanizzi

J'ai 61 ans et je travaille dans le nettoyage. Je n'ai pas droit à la prépension et je me demande comment je vais faire pour tenir jusqu'à 67 ans. C'est un travail très difficile, on souffre beaucoup, par exemple de douleurs musculaires. Je suis inquiète quand je vois la situation actuelle. Je souhaiterais laisser ma place aux jeunes mais je ne peux pas. Le problème, c'est que certains travailleurs ne sont pas conscients de la gravité de la situation.



Kenny Rigaux

Même si je n'ai que 23 ans, je vois l'augmentation de l'âge de la prépension comme le principal problème. Dans mon entreprise, il s'agit de travail lourd. Jusqu'à présent, les collègues pouvaient partir à la prépension à 56 ans. Mais à présent, on supprime cette possibilité. Les derniers prépensionnés qui peuvent bénéficier de cette formule ont quitté l'entreprise le 15 décembre dernier. Les autres se demandent comment ils vont faire.

Caroline Borremans

Pour mes collègues et moi, le plus révoltant dans ces nouvelles mesures, c'est le saut d'index et le gel des salaires! Nous avons du mal à imaginer continuer à vivre avec notre salaire de 1200 euros par mois, en sachant que la vie augmente de jour en jour et que notre salaire restera gelé et ce pour longtemps.



Rita De Veirman et Marcella Bocquaert

Nous sommes déjà pensionnées, mais pour nous aussi, il y a de quoi se battre. Nous n'acceptons pas que l'on bouge à l'index. Et puis le relèvement de l'âge de la pension n'est pas une bonne chose. Ni pour les jeunes, ni pour les vieux. Ce qui se cache derrière tout ça, c'est le démantèlement de notre sécurité sociale.



Kevin Samoy

Dans le secteur du gardiennage, beaucoup de travailleurs prennent leur prépension à 56 ans avec 20 ans de prestation de nuit. Cette possibilité disparaît aujourd'hui. En plus, il est clair que cette politique d'austérité pèse principalement sur les épaules des travailleurs et des allocataires sociaux, alors qu'ils ont déjà du mal à joindre les deux bouts.



Jacques Garofalo

Le 6 novembre, 120.000 personnes ont manifesté leur mécontentement face à ce gouvernement et sa politique d'austérité, et quelle est le résultat? Rien! Alors, si stopper l'économie du pays est notre seule solution pour faire levier, nous le faisons. Ce qui est révoltant, c'est l'attaque faite de front aux plus démunis, aux allocataires sociaux et aux travailleurs alors que l'on sait que les entreprises, grâce à de l'ingénierie fiscale, ne paient pour ainsi dire pas d'impôts. Le saut d'index est lui aussi révoltant. C'est une façon de creuser l'écart entre les nantis et les autres.



Ria Vanhoecke

Dans notre entreprise, pratiquement tout le monde est concerné par les emplois de fin de carrière. Jusqu'à présent, cela était possible dès l'âge de 50 ans ou 55 ans selon les cas. Mais avec les nouvelles mesures, l'âge passe à 60 ans ce qui paraît insurmontable pour mes collègues.



René Tisson

En 2013, 29 travailleurs auraient pu partir en prépension mais la direction a refusé de les licencier. Elle a refusé de laisser partir des gens en prépension jusqu'en fin 2014. Mais dès 2015, alors que ces travailleurs auraient enfin pu partir en prépension, le système change et ça ne sera plus possible pour eux.



Gando Alleri

Les mesures que le gouvernement nous impose sont des mesures «antisociales». Ce gouvernement prend des mesures pour les patrons. Cette politique d'austérité n'est pas la solution pour relancer l'économie. Une partie de la solution est de ne pas diminuer le pouvoir d'achat des travailleurs. Toutes les catégories de travailleurs, allocataires sociaux, tout le monde sauf les nantis, vont être touchés, de plein fouet par ces mesures qui vont faire mal. Le gouvernement préfère couvrir ou arranger une certaine fraude «fiscale» et faire une chasse à la fraude «sociale», celle qui touche les travailleurs que l'on appelle aussi les travailleurs «pauvres».



Marc Helskens

Nous voulons des négociations libres, le maintien de l'index et le droit au crédit-temps. Quant aux prépensions, le système doit être préservé. Dans notre entreprise, de nombreux travailleurs prenaient leur prépension à 56 ans. C'est désormais impossible. Il faudra au moins travailler 4 ans de plus. Comment allons-nous faire?



Degroeve Frederik, Devos Chris et Balliu Gino

Nous faisons grève avant tout parce que le gouvernement n'a pas tenu compte de l'énorme manifestation du 6 novembre. La grève est donc le seul moyen de pression que nous ayions. Dans notre entreprise aussi, on voit des problèmes: les évaluations du personnel sont plus strictes, le syndicat n'a même pas son mot à dire sur la procédure. La charge de travail devient insoutenable. Bref, rien de bon pour les travailleurs.

» «DES ACTIONS JUSQU'À CE QUE LE GOUVERNEMENT OUVRE LES YEUX»

Pas sans nous: le congrès fixe de nouveaux axes prioritaires

La Centrale Générale – FGTB a réuni du 10 au 13 décembre 700 militants et une centaine d'invités belges et étrangers à l'occasion de son congrès statutaire. Congrès qui a lancé un appel très clair à la poursuite des actions contre les mesures désastreuses du gouvernement des patrons et des riches. Le congrès a également fixé les nouveaux axes prioritaires pour les années à venir. Il a également élu ses nouvelles instances dirigeantes. Petit aperçu.

Pas sans nous

Le thème de ce congrès était: «*Pas sans nous*». Et en effet, les travailleurs ont des droits sociaux pour lesquels ils doivent avoir leur mot à dire. C'est grâce à leur travail que les travailleurs créent de la richesse, nous sommes donc concernés par ce qui est fait de cette richesse. Nous avons le droit démocratique à la parole. Nous devons montrer notre poids dans le rapport de force qui nous oppose au patronat et à son gouvernement. C'est à cela que sert la liberté syndicale de mener des actions. C'est aussi à cela que servent la concertation sociale et la liberté de négociation. Il est inacceptable que des décisions sur nos vies et nos emplois soient prises sans nous.

Pas sans nous donc. Mais plus encore, notre syndicat n'existerait pas sans ses affiliés, ses militants et ses délégués. Chacun doit avoir une place et une voix au sein de la Centrale Générale - FGTB. C'est aussi et surtout ce que signifie ce slogan.



Le congrès fixe ses axes prioritaires

Les débats étaient articulés autour d'axes prioritaires qui retiendront toute l'attention des 13.000 militants de la Centrale Générale – FGTB au cours des années à venir. Ces axes portent notamment sur des emplois de qualité et des salaires justes, une fiscalité équitable, une meilleure prévention dans le domaine de la santé et de la sécurité. Ils portent aussi sur la lutte pour la liberté d'actions syndicales et des négociations libres, une Europe sociale ainsi que la justice et la paix dans le monde. Le congrès s'est également attardé sur de nouvelles structures syndicales. Nous reviendrons sur ces axes dans notre prochaine édition.



Un front contre les employeurs et le gouvernement

Et bien entendu, il a aussi été longuement question du conflit avec les patrons et le gouvernement en ce qui concerne les mesures d'économie. Pour les militants, c'est clair: le gouvernement ne bouge pas d'un pouce et les employeurs veulent des changements encore plus sévères que ce qui est déjà prévu. C'est intolérable. La perte de revenus et de protection est énorme pour les travailleurs, et une fois encore, ce sont les catégories les plus faibles qui sont le plus durement touchées. C'est pour cette raison que le congrès a lancé un appel très clair à la poursuite de la protestation sociale, jusqu'à ce que le gouvernement ouvre enfin les yeux.



Carton rouge pour le Qatar

Le mercredi 10 décembre, journée Internationale des Droits de l'Homme, une centaine de délégués syndicaux du monde entier se sont penchés sur une partie essentielle des droits de l'homme: les droits des travailleurs. Notamment sur les droits des travailleuses domestiques. Leurs conditions de travail sont exécrables. Le mouvement syndical international mène des campagnes afin de faire bouger les choses. Avec succès, puisqu'après deux ans d'actions, 10 millions de travailleuses domestiques ont plus de droits. Mais il reste du boulot. Comme nous le disait l'activiste sud-africaine Myrtle Witbooi (voir photo): «*Lorsque vous êtes une travailleuse domestique et que vous devenez mère, vous devez donner votre enfant afin de pouvoir donner tout votre amour à celui de votre patron*». Il a également été question de la liberté de s'organiser dans des syndicats. Dans de nombreux pays, les syndicats sont interdits et ceux qui mènent des actions subissent des répressions sévères. Dans le même temps, dans les pays riches et industrialisés, les droits syndicaux sont de plus en plus souvent bridés. La solidarité internationale reste la meilleure arme contre ces injustices. Une pétition a d'ailleurs été lancée durant le congrès pour la libération d'Huber Ballesteros, le dirigeant syndical colombien emprisonné sans raison valable. Des cartons rouges ont également été sortis contre le Qatar. Un état richissime qui organisera la Coupe du Monde de Football en 2022. Le pays exploite des milliers d'ouvriers asiatiques, dans des conditions intolérables. Personne ne veut d'un tel football.



Paul Lootens et Werner Van Heetvelde à la barre

Le congrès a procédé à l'élection de ses instances dirigeantes. Il s'agit du Comité fédéral et de la commission de contrôle. Ensuite, le Comité fédéral a procédé à son tour à l'élection de son comité exécutif, du président et du secrétaire général. Paul Lootens devient notre nouveau président. Agé de 58ans, il a été secrétaire syndical à Charleroi où il a joué un rôle important dans des conflits majeurs comme Verlipack, Glaverbel ou Solvay. En 1991, il devient secrétaire fédéral à Bruxelles. Outre le secteur du verre, il organise aussi le travail syndical dans des secteurs comme la chimie et l'intérim. Durant les deux dernières années, il a endossé la fonction de secrétaire général. Werner Van Heetvelde est notre nouveau secrétaire général. Agé de 51 ans, il a tout d'abord été secrétaire syndical à Gand avant de devenir en 2004 secrétaire fédéral à Bruxelles. Werner Van Heetvelde est connu pour son implication dans les secteurs des titres-services, des entreprises de travail adapté et des soins de santé. Dans le même temps, c'est une figure connue de la Centrale Générale – FGTB qui s'efface puisque Alain Clauwaert met un terme à sa carrière professionnelle après 10 années à la présidence de la centrale. C'est par de longs applaudissements que la salle a manifesté sa gratitude et sa reconnaissance pour le travail accompli. Une interview lui sera consacrée dans notre prochaine édition.



Vous voulez en savoir plus sur ce congrès?
Rendez-vous sur notre tout nouveau site: www.accg.be. Vous y trouverez des informations plus détaillées, mais aussi des photos et des vidéos.

> POINT DE VUE

Ce n'est qu'un début...

Après la grande manifestation du 6 novembre 2014 qui a rassemblé plus de 120.000 personnes dans les rues de Bruxelles, après les grèves provinciales et la grève générale, où en sommes-nous?

Toutes les mobilisations sociales contre les politiques d'austérité ont cartonné. Le plan d'actions décidé par la FGTB, la CSC et le syndicat libéral a été un succès à chacune de ses étapes. Au nord du pays, au sud et au centre. Dans les secteurs privés comme dans les services publics. Dans les villes et les campagnes. Les tentatives pour briser l'unité du front commun ont jusqu'ici échoué. Les efforts de propagande du patronat conjugués à ceux de toute la droite ne portent pas de fruit. Des citoyens de plus en plus nombreux se mobilisent pour soutenir les organisations syndicales dans un front social de plus en plus large. Les «Acteurs des temps présents» participent à l'animation des piquets sur les zonings. Une nouvelle plate-forme, «*Tout autre chose*», voit le jour. Le monde

de la culture se mobilise à nos côtés. Certains petits commerçants aussi. La coalition D19-20 maintient sa pression contre les politiques européennes et les traités internationaux. Parallèlement, des initiatives plus limitées voient le jour dans les quartiers, dans certains centres culturels, sans parler du bouillonnement sur la toile et les réseaux sociaux.

Il n'y a pas d'état de grâce pour la coalition des droites. Les sondages affichent des cotes d'impopularité très en-dessous des normes saisonnières comme on le dirait pour la météo.

Le mécontentement populaire grandit et monte en puissance. Les médias focalisent bien sûr leur attention sur l'exaspération de «jaunes» empêchés de se mouvoir à leur guise, de faire leurs courses quand bon leur semble ou de travailler les jours de grèves. Cette «*faitdiversification*» de l'info empêche de voir que la mobilisation du monde du travail ne faiblit pas. Manifestement, en face, le gouvernement comme le patronat avaient fait un pari inverse. Ils avaient misé sur l'essoufflement, sur la division, sur la résignation... Aucune marge n'a été prévue, si bien que toutes les décisions en matière de fin de carrière, de chô-

mage, d'invalidité sont imposées dans les instances de la sécurité sociale. Le gouvernement passe donc en force. Tant pis pour la concertation. Ce qui augmente encore le mécontentement. Il a programmé le blocage des salaires et un saut d'index. Les chiffres sur la compétitivité des entreprises mesurée par le Conseil central de l'économie sont attendus pour les prochaines heures. Leur publication devrait donner le signal de l'ouverture des discussions d'un accord interprofessionnel. Avec quel grain à moudre?

Le choix politique... de l'impasse sociale

Les ingrédients d'un cocktail socialement détonnant sont réunis alors qu'aucune réponse n'est donnée aux questions de la rue. Dès janvier, des dizaines de milliers de chômeurs atteints par une fin de droit organisée, sous l'impulsion des libéraux, par le précédent gouvernement, seront exclus de la sécurité sociale. Que va-t-il se passer à leur niveau? Est-il encore temps de remettre le couvercle sur la marmite à pression?

Les conditions d'une paix sociale deviennent impossibles à réunir. Une frange du patronat semble en

prendre conscience. Les discours idéologiques forts de la FEB se lézardent à la base: l'utilité d'un saut d'index est ainsi de plus en plus ouvertement remise en question. Dans les entreprises, certains employeurs mesurent aussi les contradictions entre les nécessités de terrain et le dogmatisme de leurs porte-parole; sur la gestion des fins de carrière, par exemple. Impossible de rentrer le dentifrice dans le tube...

Le blocage idéologique dans les rangs politiques conjugués à cette schizophrénie patronale amplifient les tensions au sein de la société. D'autant plus que le projet économique de cette coalition n'est pas crédible. Il se résume en un slogan: des cadeaux aux entreprises dans l'espoir qu'elles investissent et créent de l'emploi. C'est un mirage et une impasse! Actuellement, elles bénéficient déjà de réductions de cotisations sociales à hauteur de quelques 5 milliards et de réductions fiscales de l'ordre de 6 autres milliards. Leur compétitivité va encore être dopée par de nouvelles réductions fiscales et parafiscales, par le saut d'index et par le blocage des salaires. Mais les investissements ne suivent pas... Par contre, les dividendes s'envolent. Ils sont passés

de 40 à 48 milliards en Belgique de 2008 à 2013. Selon une enquête de Deloitte dont les résultats ont été publiés par Trends-Tendances au début du mois de novembre, il y aurait pas moins de 240 milliards de cash dans les trésoreries de nos entreprises: 55 milliards de plus qu'avant la crise! Mais l'emploi, lui, n'est toujours pas au rendez-vous.

Sans marche arrière, ce gouvernement autoritaire patine dans un cul de sac. Dans ces conditions, nous devons être particulièrement vigilants et pointilleux sur le respect de toutes les libertés démocratiques. C'est ce que nous enseignent les expériences grecques et espagnoles! Après avoir ruiné l'économie, c'est la démocratie qu'ils pourraient vouloir mettre à genou!

Nico Cué
Secrétaire général



Carte blanche

<http://www.metallos.be>

METALLOS MWB
FGTB

«Lutter contre le dumping social»

Imtech est une multinationale dont la maison-mère est implantée aux Pays-Bas, elle compte 23.000 travailleurs. A Bruxelles, l'entreprise Imtech Belgium est issue de la fusion des deux anciennes divisions que sont Imtech Electro Bruxelles, spécialisée dans l'électricité sur bâtiments et Imtech Building Service, spécialisée dans l'entretien et la gestion d'installations techniques de chauffage, de conditionnement d'air, etc... Il y a deux ans, les travailleurs subissaient une restructuration qui se soldera par la suppression de 70 postes: des préensions, des licenciements secs et des départs volontaires.

Lors de cette restructuration, la division Electro avait été durement touchée et cela n'était pas totalement anodin. La volonté de la direction étant d'essayer d'affaiblir la représentation syndicale MWB-FGTB qui est largement majoritaire dans l'entreprise.

Cette stratégie d'affaiblissement des représentants syndicaux s'est traduit par la mise en place d'une concurrence entre travailleurs, notamment par le biais d'un système

de prime dans le cadre de la CCT 90. La direction a mis en place un système de prime lié à trois éléments: le nombre d'accidents de travail, la productivité et l'EBITDA. Cet indicateur économique désigne les revenus d'une entreprise avant soustraction des intérêts, impôts, dotations aux amortissements et provisions sur immobilisations. Ce système de primes instaure une pression supplémentaire sur les travailleurs.

En outre, depuis la restructuration de 2012, le travail n'a pas baissé, que du contraire, il a même augmenté. Et pour pallier à cela, l'entreprise a fait appel à des sociétés étrangères prestataires de services. «*L'utilisation de la sous-traitance a augmenté de manière exponentielle*». Ce type de sous-traitance est utilisé dans toutes les activités de l'entreprise.

Vigilante face à ces pratiques de sous-traitance, la délégation MWB-FGTB a multiplié les visites de chantier. Les premières victimes de cette sous-traitance sont les travailleurs de ces entreprises étrangères prestataires de services. Au fil

des visites, les délégués constatent les mauvaises conditions de travail de ces travailleurs: équipement de travail de très mauvaise qualité, du matériel obsolète, des échafaudages qui ne respectent aucune consigne de sécurité... La volonté du patron étant de rogner au maximum sur le soi-disant «*coût du travail*» au détriment de la sécurité, de l'hygiène et des conditions de travail.

Lors de l'une de ses visites de chantier, la délégation tombe sur une fiche de paie. Les délégués d'Imtech sont abasourdis. Ils découvrent que le salaire horaire des travailleurs de ce chantier est de 2,07€ de l'heure! Il s'agit d'une société portugaise dont le siège est au Portugal. Les travailleurs de cette société ne parlent pas le français. Cela rend toute communication très compliquée, malgré cela ils arrivent à échanger des informations avec la délégation MWB-FGTB. Ces travailleurs sont constamment sous-pression et exploités, avec une épée de Damoclès qui pèse sur leurs épaules: le risque de perdre leur travail.

Suite à cette découverte, la délégation a demandé des explications au patron. «*Il a fait mine de ne pas nous croire*». La délégation lui a remis une photocopie, «*cela fait un mois que cette copie lui a été remise et toujours aucune réponse sur cette interpellation*». Ce point est à l'ordre du jour du prochain Conseil d'entreprise.

Les travailleurs sont scandalisés par ce dumping social. Comment des entreprises peuvent-elles agir impunément de la sorte sans garde-fou légal? Ce type de pratique ressemble à une nouvelle forme d'esclavagisme. En plus de cela, le travail sur le chantier n'est pas réalisé selon le cahier de charges. Mais au final le travailleur d'Imtech est le responsable du travail

tantes sont totalement inefficaces pour lutter contre le dumping salarial instauré à l'échelle européenne par le sacro-saint principe de la libre prestation des services. Les syndicats dénoncent depuis longtemps cet esclavagisme moderne. Des entreprises emploient des travailleurs à des salaires très inférieurs au salaire minimum sans respecter les normes sociales en vigueur. La lutte contre ce type de sous-traitance est une priorité pour la MWB-FGTB. Il est impératif de mettre fin à ces pratiques de dumping social.

Délégation MWB-BRABANT IMTECH



HORVAL et l'EFFAT plaident pour un travail plus digne et un salaire plus juste

Fin novembre, l'EFFAT, la fédération syndicale européenne du secteur de l'alimentation, l'agriculture et le tourisme a tenu son quatrième Congrès. L'EFFAT défend les intérêts de 2,6 millions de membres affiliés à 118 organisations syndicales issues de 38 pays européens.

Étant donné que la FGTB HORVAL fait partie des 118 membres et qu'elle estime qu'un réseau syndical européen pour ses secteurs est important, HORVAL était représentée au Congrès à Vienne par une délégation composée de six personnes: le co-président Tangui Cornu, le secrétaire régional de la section de Flandre orientale Eddy Gerlo, le secrétaire de la section d'Anvers Filip Feusels, la secrétaire régionale de la section Wallonie-Picardie Marie-Line Colin, la secrétaire de la section CCMBW Gaëlle Cranenbrouck et Charlotte Hautekeur du service d'étude de HORVAL.

Comme c'est le cas lors de chaque Congrès de la FGTB fédérale ou d'une centrale syndicale, l'EFFAT a également évalué ses activités politiques des quatre dernières années et a défini ses objectifs pour la période de 2015-2019.

La FGTB HORVAL a également approuvé le programme de travail de l'EFFAT pour les quatre ans à venir. Les dix points de travail pour l'EFFAT et ses membres sont:

- Le recrutement de nouveaux membres; la promotion de l'importance du développement d'un fort réseau syndical européen dans les secteurs de l'alimentation, l'agriculture et du tourisme
- La promotion du maintien et de la création du travail digne
- La promotion de la formation pour les travailleurs
- L'amélioration de la situation de santé et de sécurité au travail
- La coopération lors des négociations collectives
- L'aspiration à l'égalité entre hommes et femmes
- L'élaboration d'activités de jeunes
- Le renforcement du rôle des syndicats dans les entreprises transnationales
- Le renforcement de la septième région (l'Europe centrale, de

l'Est et du Sud et la Turquie) au sein de l'EFFAT

- L'amélioration des méthodes de travail de l'EFFAT

Donner une voix à la région BENELUX-FRANCE!

L'EFFAT a mis en avant l'importance des régions, en tant qu'élément des changements de ses méthodes de travail. Lors des prochaines réunions, les régions seront représentées par au moins un délégué. La région Belgique – Pays-Bas – Luxembourg et France est une des sept régions. Le but de cette méthode de travail est que les intérêts des régions puissent mieux être défendus lors des réunions. Tangui Cornu est désigné comme coordinateur pour la région BENELUX-FRANCE. La FGTB HORVAL travaillera de façon plus étroite avec ses homologues issus des pays voisins et on espère que cette coopération portera ses fruits au niveau du fonctionnement des conseils d'entreprise européens et dans la lutte contre le dumping social.

Donner une voix aux femmes!

Marie-Line Colin et Gaëlle Cranenbrouck ont participé à la conférence des femmes. Dans le cadre de leur travail syndical pour HORVAL, les deux secrétaires sont entre autres compétentes pour les secteurs des titres-services et des aides familiales au sein de leur section. Malgré les améliorations constatées, le «comblement de l'écart salarial entre hommes et femmes» reste un défi important et doit donc demeurer une priorité dans le programme de travail de l'EFFAT pour 2015-2019. La conférence de femmes a également applaudi le fait que presque la moitié des membres du Congrès sont des femmes et qu'au sein des organes de décision de l'EFFAT, il y a plus de femmes qu'aupa-



ravant. La conférence de femmes se réjouit donc du fait que le nouveau président de l'EFFAT est une femme, Therese Guvelin.

Donner une voix aux jeunes!

Pendant la dernière journée du Congrès de l'EFFAT, les jeunes ont pu s'adresser au public et ils l'ont fait avec verve. Les jeunes paient la facture d'une crise économique et financière qu'ils n'ont même pas causée. Le taux moyen européen du chômage des jeunes est important et les jeunes sont également confrontés à toute une série d'économies au niveau de la sécurité sociale.

En Belgique, la période d'essai a été supprimée, mais les employeurs ont recours à une alternative qui est encore pire: le travail intérimaire. Quentin Brion, membre du comité des jeunes de HORVAL et délégué syndical chez Viangro en fait un témoignage intéressant en vidéo. En tant que jeune, il a eu la chance que son contrat intérimaire ait été converti, après un an, en un contrat à durée indéterminée. Quentin se rend compte que cette opportunité n'est pas donnée à tout le monde. Comment les jeunes peuvent-ils construire un avenir, si leur contrat intérimaire leur empêche d'obtenir un prêt pour l'acquisition d'une maison ? Et en Belgique, les employeurs aiment bien faire tourner le carrousel de

contrats intérimaires...

Les jeunes crient haut et fort «*Assez de LEUR crise, retour à NOTRE avenir*». Les jeunes veulent que les pouvoirs publics et les employeurs assument leur responsabilité et qu'ils investissent de toute urgence dans davantage de recherche, d'innovation et de formations pour les jeunes.

«*Investir dans les jeunes*» n'est pas uniquement une tâche pour les pouvoirs publics ou les employeurs, mais c'est également un appel aux syndicats. Dans beaucoup d'états-membres européens, l'opinion publique est contre les syndicats et lors d'actions, ils butent souvent contre l'incompréhension de la part de la population. Malheureusement, cette incompréhension est souvent basée sur l'ignorance. Il est vrai que tout le monde n'est pas toujours au courant des fondements de la concertation sociale et tout le monde ne peut pas évaluer correctement les conséquences socioéconomiques des mesures gouvernementales sur leur situation personnelle.

Dans beaucoup de pays européens, les syndicats sont confrontés à un taux de syndicalisation décroissant. Ce serait donc une grande faute stratégique des syndicats de ne pas investir dans les jeunes, surtout en ce moment. Les syndicats devront chercher

des moyens créatifs (médias sociaux, vidéos, cartoons,...) pour conscientiser les jeunes à propos de leurs conditions de travail et de rémunération et de leurs autres droits. «*Être syndiqué*» n'est rien de honteux. Dans ce cadre, Charlotte Hautekeur, membre du Comité des Jeunes de l'EFFAT, donne des explications aux membres du Congrès par rapport à deux campagnes de jeunes réussies de la part du fonctionnement de jeunes de la FGTB Flamande et Wallonne: «*Working Class Heroes*» et la campagne Detox.

Les syndicats ne peuvent pas avoir peur d'impliquer les jeunes dans le train-train de leur organisation. Il est important de créer des organes où les jeunes peuvent ventiler leur opinion par rapport aux mesures gouvernementales et aux actions syndicales récentes.

Cet automne, la FGTB HORVAL a décidé de s'atteler à nouveau au développement d'un comité de jeunes. La délégation HORVAL a également confirmé cette décision à Vienne. La délégation a signé une promesse pour officialiser son engagement de prendre des mesures pendant les quatre prochaines années afin de rendre la centrale HORVAL plus attrayante pour les jeunes.

A suivre...

Nous vous souhaitons
de bonnes fêtes.
Préparez-vous à une année
de combat!



Beste Wensen • Meilleurs Voeux • die Besten Wünsche • Best Wishes • Mejores Deseos

> POINT DE VUE

Le plan d'action a été un grand succès

Le plan d'action décidé il y a 2 mois (manifestation le 6 novembre, 3 journées de grève régionale les 24 novembre, 1er décembre, 8 décembre et la grève nationale du 15 décembre) est derrière nous. Il s'agissait d'un plan d'action exemplaire avec une participation massive, également de forces extérieures au syndicat. Et en front commun syndical, ce que l'on n'a plus vu depuis longtemps. Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à ce succès.

Évaluation du succès et des résultats du plan d'action

Le moment de l'évaluation est à présent venu. Et pas uniquement du succès du plan d'action. Nous devons désormais aussi vérifier si notre plan d'action a donné des résultats. Il est évident que Gouvernement et employeurs ne se sont pas encore montrés disposés à participer à une concertation sans préalables. Les prochains jours devront nous dire clairement s'ils ont enfin compris le signal de la population active.

Nos objectifs

Nous répétons nos objectifs : avant toute chose, le pouvoir d'achat ne peut être bridé. Il convient donc de trouver une alternative au saut d'index, qui permette aux secteurs de négocier également à propos des salaires. Dans le cadre du dossier «fin de carrière», il doit rester possible pour les longues carrières et les métiers lourds de quitter partiellement ou complètement le marché du travail avant 60 ans. Enfin, il faut opter pour une fiscalité juste. Les institutions et universitaires sont nombreux à mettre en avant un impôt sur les gains en capital. Les nouvelles «affaires» LuxLeaks (ce système d'évitement fiscal à grande échelle vers le Luxembourg) ne suffisent apparemment pas pour ce gouvernement. À côté, la politique de l'autruche ferait pâle figure!

Gouvernement et employeurs portent à présent une grande responsabilité

Le Gouvernement et les employeurs sont chacun devant leurs responsabilités. S'ils ne saisissent pas maintenant la possibilité de nous rencontrer, nous n'aurons d'autre choix que d'organiser de nouvelles actions mûrement réfléchies. Nous continuerons à cet égard à privilégier des actions en front commun, avec d'autres organisations de la société civile.

L'Europe ne peut servir d'excuse

Le 28 novembre 2014, le journal néerlandophone *Standaard* titrait «*L'Europe veut que notre pays se rétablisse*». Le ministre des Finances, Johan Van Overtveldt (N-VA), ajoutait directement qu'une procédure disciplinaire avait été écartée grâce à des contacts avec la Commission. Cela arrangeait bien le Gouvernement: il peut de la sorte se cacher derrière l'Europe pour imposer les impopulaires mesures d'austérité. Mais le raisonnement «*c'est l'Europe qui le veut*» n'est absolument pas un argument.

Le 15 mars 2015, la Belgique aurait une «dernière chance» de convaincre définitivement l'Union européenne. Il semble toutefois qu'à défaut de véritables arguments, le Gouvernement ressortira le bien connu refrain «*il n'y a pas d'alternative*». L'Europe semble lancer une dernière bouée de sauvetage au Gouvernement. En réalité, cette équipe dirigeante est confrontée à un manque de légitimité et ne parvient pas à vendre ses mesures.

Deux procédures européennes

Quels sont les faits? L'Europe impose deux types de règles à ses États membres: au niveau de la discipline budgétaire et de la compétitivité. Ainsi, l'Europe prescrit qu'un déficit budgétaire ne peut excéder 3% du produit intérieur brut (PIB) et qu'un équilibre budgétaire doit être atteint «à moyen terme». En outre, l'Europe impose également un tableau d'affichage concernant la compétitivité interne et externe. Le principal indicateur à cet égard est la balance commerciale.

Les grands déficits budgétaires et les déséquilibres «excessifs» peuvent donner lieu à une amende,

situe toujours au niveau national.

Un schéma fixe: le Semestre européen

De même, il n'est absolument pas surprenant que l'Europe émette ses critiques maintenant sur le budget belge. En effet, la Commission radiographie ses États membres selon un schéma fixe: le «*Semestre européen*». Le 15 octobre, les gouvernements introduisent leur projet de budget auprès de l'Europe. Le 15 mars est également un moment clé. Il est exagéré de parler d'une «*dernière chance pour la Belgique*». C'est en fait la date butoir traditionnelle pour l'introduction du véritable budget.

Rien de neuf sous le soleil, donc. Fin mai, la Commission européenne formulera finalement les recommandations spécifiques pour chaque pays. On peut d'ores et déjà s'attendre à ce que le gouvernement de droite ressorte à nouveau l'argument «*c'est l'Europe qui le veut*». Vous êtes donc prévenu: ce n'est pas exact.

Il n'y a plus d'excuses

Quel argument utiliser si l'on ne peut avancer le vieillissement ou la mondialisation? Exact, l'Europe. Le Gouvernement utilise l'UE comme excuse ultime pour imposer son agenda impopulaire. En réalité, il apparaît de plus en plus clairement que le Gouvernement devra changer de cap. Ce n'est pas au travailleur moyen de supporter la majeure partie des économies. Les grandes fortunes devront contribuer de manière substantielle et le Gouvernement devra retirer ses propositions antisociales.

Assouplissement du travail des étudiants: aux dépens des autres emplois!

Cet aspect passe un peu inaperçu dans le catalogue des horreurs que constitue cet accord gouvernemental, mais la poursuite de l'assouplissement du travail des étudiants figure également sur la liste des desiderata du gouvernement fédéral. Une première proposition de loi a désormais été déposée dans cette optique. Et ce sont à nouveau les travailleurs qui risquent de payer l'addition. En portant à 133 jours le nombre de jours de travail autorisés pour les étudiants, c'est le travail «normal» que l'on met sous pression.

Les étudiants jobistes sont exonérés d'ONSS, ce qui fait d'eux des travailleurs bon marché. Limiter leur recours est, dans ce sens, logique. Sans cela, vous organisez la concurrence entre des travailleurs fixes et des étudiants (plus attrayants fiscalement) dans un même environnement de travail.

Ce n'est pas la première réforme du travail des étudiants. En 2012 déjà, la législation avait été assouplie une première fois.

À l'époque, le SETCa avait prévu que le nombre d'étudiants jobistes allait augmenter aux dépens de (la croissance de) l'emploi régulier. Hélas, cette prévision s'est avérée exacte.

Une analyse des données de l'ONSS entre 2011 et 2013 fait apparaître, pour le secteur de la distribution, une augmentation du nombre de jours de travail des étudiants de pas moins de 276.800 unités. Cette hausse de 17,83% s'observe

presque exclusivement en dehors du 3e trimestre, c.-à-d. en dehors de la période des grandes vacances. Autrement dit, alors que les étudiants venaient en renfort pendant les vacances des travailleurs fixes, ils prennent aujourd'hui leurs fonctions en dehors des périodes de congés. L'évolution de l'emploi ordinaire, elle, se présente autrement. Dans le secteur de la distribution, l'emploi au cours de la même période a augmenté de ... 0,56% (en équivalents temps plein). Imputer cette évolution de l'emploi également à d'autres facteurs que l'assouplissement du travail des étudiants n'est pas pertinent. En effet, dans ce cas, cette évolution s'observerait aussi pour le travail des étudiants proprement dit.

En ce qui concerne la distribution, les mesures actuellement proposées risquent d'être doubllement pénalisantes. Permettre d'imputer le «crédit» du travail des étudiants autorisé en heures enlève à de nombreux

travailleurs du commerce, essentiellement occupés à temps partiel, tout espoir d'obtenir une extension de leur nombre d'heures à prêter. Il s'agit d'un secteur présentant précisément cette caractéristique : des prestations flexibles avec des contrats à temps partiel. Les salaires, déjà bas, s'en retrouvent donc encore affaiblis du fait que les travailleurs (surtout des femmes) ne se voient que rarement proposer des contrats à temps plein. Idem pour la prestation d'heures tardives, mieux rémunérées, ainsi que les prestations du weekend.

Ces prestations seront désormais, elles aussi, de plus en plus souvent attribuées à des étudiants jobistes. Double perte! Cette mesure risque d'être la porte ouverte à tous les excès. Toutes les heures en plus se présentant dans un magasin seront prestées par des étudiants. Avec ces nouvelles mesures, les employeurs pourront bénéficier d'une hyper flexibilité de leur part. Auparavant, les prestations des étudiants se limitaient à 50

jours par an. Avec ce nouvel assouplissement des règles, les entreprises pourront faire appel à leurs services jusqu'à 133 jours par an (avec 3h de prestations par jour).

L'emploi régulier, surtout des groupes les plus faibles sur le marché du travail, risque d'en être la première victime. Le SETCa n'a rien contre le travail des étudiants en soi, pour autant qu'il se présente dans un contexte où il permet aux travailleurs de prendre les vacances qu'ils méritent. Mais la manière dont le législateur organise cela actuellement ... revient à créer une concurrence directe entre les étudiants bon marché et les travailleurs qui dépendent de leur emploi pour leur revenu. Le gouvernement De Wever-Michel dévoile ici à nouveau ses facettes les plus à droite : tout pour les employeurs, rien pour les travailleurs.

> CONGRÈS MONDIAL UNI

«Avec vous» pour lutter contre les inégalités!

Plus de 2000 syndicalistes, provenant de 108 pays et de 420 organisations, se sont réunis durant plusieurs jours afin de partager, d'échanger et collaborer au niveau syndical à l'échelon mondial. Du 7 au 10 décembre se tenait en effet le 4e congrès mondial de UNI (la fédération syndicale mondiale du secteur des services) à Cape Town, en Afrique du Sud.

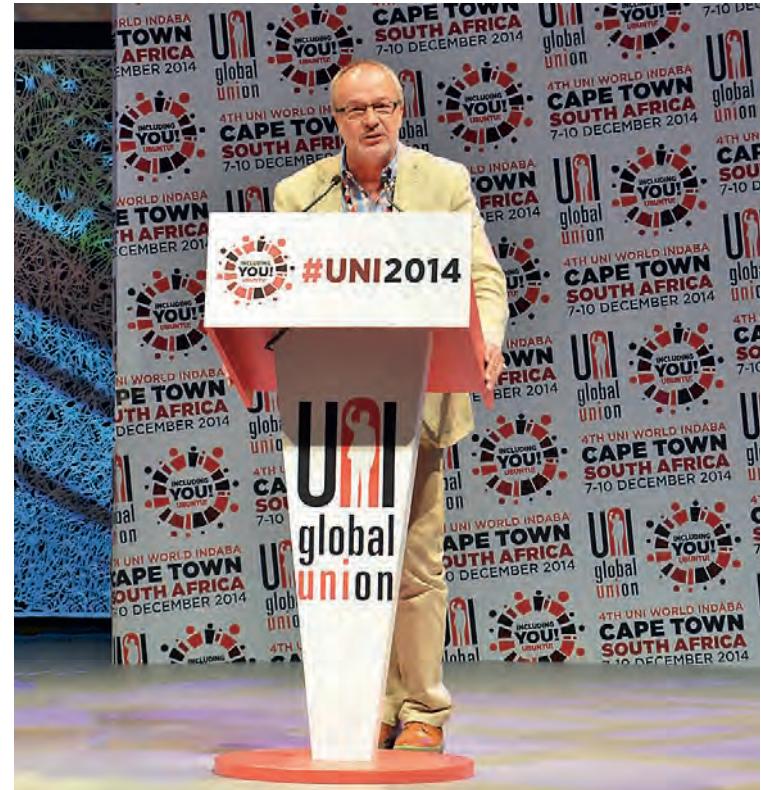
Il s'agit là du plus grand rassemblement mondial de syndicalistes jamais tenu sur le continent africain. Un rassemblement hautement symbolique et une date qui l'est tout autant: on célèbre cette année le 20^e anniversaire de la fin de l'Apartheid et voici également un an que Nelson Mandela nous a quittés. Si l'Apartheid a pris fin en Afrique du Sud, nous sommes aujourd'hui face à un apartheid économique et une inégalité croissante, non seulement là-bas mais également dans le reste du monde.

Une délégation composée de responsables syndicaux du SETCa était présente et a participé activement à l'événement.

Le thème choisi pour ce congrès était «*Including You*» («Avec

«Dans le monde entier, les syndicats portent un regard ouvert sur l'avenir»

Il est apparu lors du congrès de UNI que de nombreux syndicats travaillent activement pour donner corps à l'action syndicale du 21^e siècle et à l'adaptation aux différentes tendances à l'œuvre dans notre société. C'est également le thème du congrès du SETCa de mars 2015, sous le slogan «*dessiner l'avenir*». Nous avons interrogé Erwin De Deyn, président du SETCa, juste après son intervention au congrès mondial d'UNI.



Vous avez insisté sur le réchauffement climatique. Ce n'est pas un thème auquel on associe généralement les syndicats?

Erwin: «Depuis des années, la FGTB et le SETCa insistent sur l'importance d'accords contraignants en matière de climat. Pour nous, la recherche d'une solution au réchauffement climatique doit être abordée de façon positive qui nous contraindra à investir tant dans le privé que le public. Cela permettra de créer immédiatement plus d'emplois et nous ferons tout pour parvenir à une transition vers une économie durable profitable aux gens, aussi en tant que travailleurs, et à l'environnement. Mais si nous voulons agir, c'est maintenant qu'il faut le faire.»

Le défi climatique forme un problème global dans un monde, pour le reste, très diversifié. Un syndicat mondial peut-il formuler une réponse unique à cet égard?

Erwin: «il est vrai que certaines évolutions sont très différentes de par le monde. Prenons la démographie. Alors que les pays les plus développés connaissent un vieillissement de leur population, le reste du monde est très jeune. En l'occurrence, les syndicats doivent en effet aborder la situation différemment, au niveau local. Mais cela ne signifie pas pour autant que nous ne sommes pas confrontés à des problèmes similaires, pour lesquels une coopération internationale est nécessaire. Avec les marchés internationaux qui dépassent l'échelle nationale, même dans les services, un syndicat international fort forme une réponse à ces problématiques car les accords internationaux sur les conditions de travail profitent aux travailleurs de tous les pays.»

Les évolutions technologiques sont elles aussi extrêmement rapides. À quels effets les travailleurs peuvent-ils s'attendre?

Erwin: «J'estime qu'elles auront un grand impact. Il suffit de regarder autour de soi pour constater la place centrale qu'occupe la technologie dans notre vie. Cela vaut également pour les travailleurs. Et cela a des conséquences. Pensons aux guichets des banques, qui sont presque intégralement remplacés par les distributeurs automatiques et le PC-Banking. Cela influence tant le contenu de la fonction de guichetier que le nombre d'emplois.»

Cette situation risque également d'accentuer les inégalités, car il ressort que ce sont surtout des emplois de la «classe moyenne», bien que cette notion soit extensible, qui sont mis sous pression. Notre tâche, en tant que syndicat, est de continuer à lutter pour créer une société où les «pertes FT les profits» seraient répartis équitablement. Les changements technologiques ne modifient en rien cette tâche.

Maitriser la technologie... Le syndicat a-t-il bien un rôle à jouer à cet égard?

Erwin: «Certainement. Tout d'abord, la «technologie» n'est pas extérieure aux gens. Les choix concernant son application restent du ressort de l'être humain. Ils sont donc idéologiques. En clair, la technologie peut être utilisée pas une entreprise pour contrôler davantage les travailleurs, afin d'augmenter leur productivité. Mais elle peut aussi servir à alléger le travail. Dans ce sens, la technologie peut aussi être une alliée. Nous ne devons pas tomber dans le piège de la technophobie. On n'arrête pas le progrès.»

Concrètement?

Erwin: «Imaginons que la technologie fasse en effet diminuer la demande de travail. Alors, nous disons qu'il est temps de remettre sur la table notre vieille revendication de la réduction du temps de travail. Si la technologie est réellement au service des gens, alors, il est tout de même logique que nous l'utilisions à notre avantage, de façon à pouvoir libérer plus de temps pour notre famille et nos loisirs, non?»

«D'un autre côté, cela signifiera, pour les travailleurs pris individuellement, un besoin accru en termes de formation. Dans l'intérêt de nos membres, j'estime que nous devons continuer de garder cet aspect en main. Veiller à une bonne formation ou à des possibilités de formation, cela doit passer aussi par les syndicats. Il s'agira en tout cas un point de discussion intéressant pour notre congrès du mois de mars.»

Le syndicat lui-même changera-t-il également?

Erwin: «C'est déjà pleinement le cas. Cela concerne la façon de travailler, mais également les nouvelles structures du marché de l'emploi. Nous devrons formuler des réponses aux défis que nous lanceront les nouvelles formes d'entreprises et d'emploi. En tout cas, je suis confiant. Ici, au Cap, j'ai senti que dans le monde entier, tous les syndicats portent un regard ouvert sur l'avenir. Ceux qui pensent nous supprimer de l'équation en seront pour leurs frais.»



en bref...

Mexx | Le 04/12, la chaîne de magasins Mexx était déclarée en faillite aux Pays-Bas par le Tribunal de Commerce d'Amsterdam. L'entreprise, qui emploie en Belgique 200 travailleurs répartis dans une dizaine de magasins, avait déjà procédé à plusieurs vagues de restructurations.

Philips | Lors du dernier conseil d'entreprise extraordinaire, la direction de l'usine Philips de Turnhout, spécialisée dans les éclairages, a annoncé qu'elle comptait supprimer 100 postes en 2015. Ces licenciements viennent s'ajouter au plan de départ volontaire qui concernait déjà 70 travailleurs. Le SETCa avait plus d'une fois déploré le manque de vision

d'avenir quant aux technologies déployées sur le site. Le SETCa mettra tout en œuvre pour préserver l'emploi et pour assurer aux travailleurs concernés par les départs de bonnes mesures d'accompagnement.

Delhaize | À l'issue d'une longue négociation en bureau de conciliation, les syndicats ont obtenu des engagements de la direction sur l'organisation du travail, des régressions barémiques compensées en net, des départs exclusivement volontaires (e.a. préposition), une flexibilité mieux encadrée et des garanties pour le personnel dont la fonction disparaît. Direction et syndicats se reverront après la trêve de fin d'année.

> ÉDITO

Laisser une chance à la concertation

Le Comité fédéral de la FGTB a, comme prévu, procédé le 16 décembre dernier à l'évaluation de son plan d'action qui s'est – provisoirement – conclu par la grève générale du 15 décembre. Le Comité fédéral a constaté sans surprise que la grève générale a été une réussite totale. Les incidents – parfois montés en épingle par une certaine presse – ont été extrêmement rares et somme toute mineurs.

De mémoire de syndicaliste, un tel mouvement de grève, aussi massivement suivi, tant au nord qu'au sud du pays, n'était plus arrivé depuis quelques décennies. Ce succès, le mouvement syndical le doit à l'unité qu'il a su faire et conserver en son sein. Entre le nord et le sud, entre le secteur privé et le secteur public, entre différentes organisations syndicales aux traditions et références idéologiques différentes, ce qui vide de son sens tout soupçon de manœuvre politique. Malgré les tentatives de divisions, le front commun syndical est resté solide.

Largement soutenu

Mais un autre constat s'impose:

le mécontentement dépasse largement le monde du travail. Le monde associatif a rejoint le mouvement. Des services publics que l'on ne peut soupçonner de gréviculture – comme la police ou la Justice – frappés également par les restrictions budgétaires et les glissements de statut, se joignent au mouvement de grogne. Quoi qu'en disent l'un ou l'autre ministre ou employeur, la population soutient largement le mouvement. Si le gouvernement Michel peut se targuer d'un succès, c'est d'avoir réussi à mécontenter de très larges couches de la population. Le saut d'index, la pension à 67 ans, la restriction des accès aux systèmes de fin de carrière ne passent pas bien dans l'opinion publique. Sans parler des scandales Lux- ou BelLeaks venus à point nommé pour faire éclater au grand jour l'injustice fiscale alors même que l'on impose à la population des efforts.

La balle est dans l'autre camp

Le mouvement syndical a réussi à créer un rapport de force qui ne peut plus être ignoré. La balle

est maintenant dans le camp du patronat et du gouvernement à sa solde. De timides ouvertures commencent à se faire. Le gouvernement semble vouloir dépasser le cadre de la simple «*audition*» de nos cahiers de doléances pour donner à la concertation un peu de corps. Nous allons voir dans les jours qui viennent quelle est la marge de manœuvre. Si le gouvernement est disposé à rendre aux interlocuteurs sociaux la maîtrise des domaines qui sont de leur compétence et traditionnellement matière à concertation sociale. Nous verrons rapidement si les employeurs abordent avec sincérité la négociation salariale. S'ils sont prêts à discuter des aménagements de fin de carrière pour les métiers lourds. Ou s'ils jouent les Ponce Pilate en se défaussant sur un gouvernement qu'ils savent acquis à leur cause. Nous voulons en tout cas laisser toutes ses chances à la concertation à la condition bien sûr qu'elle ne soit pas un jeu de dupes.

Pas de jeu de dupes

Cela signifie que nous ne nous contenterons pas d'un os à ron-

ger. La FGTB attend maintenant une ouverture de la part des employeurs et du gouvernement sur les quatre balises fixées préalablement au plan d'action déterminé en front commun syndical:

- le retrait du saut d'index et l'assurance d'une véritable liberté de négociation en ce qui concerne le pouvoir d'achat;
- la garantie d'une sécurité sociale forte et des régimes de départ anticipés;
- la mise en œuvre d'une politique de relance et d'investissements créatrice d'emplois de qualité et l'arrêt des attaques contre les statuts dans la fonction publique;
- la mise en œuvre d'une fiscalité juste via la contribution plus équitable des revenus du capital.

Simple escale

Si, d'ici la fin de l'année nous devions constater une absence d'ouverture dans le chef du gouvernement et des patrons sur ces points essentiels, un nouveau

plan d'action sera mis en œuvre dans le cadre du front commun syndical. Les modalités de ce plan d'action seront déterminées au début de l'année prochaine.

Il n'est donc pas question «*d'atterrissement*» de notre mouvement et encore moins d'essoufflement.

Il s'agit d'une simple escale pour laisser ses chances à la concertation. Rendez-vous donc le 13 janvier, date de notre prochain Comité fédéral. D'ici là nous souhaitons à tous nos affiliés de bonnes fêtes de fin d'année en leur souhaitant que 2015 soit meilleure que 2014.

Rudy De Leeuw
Président

Marc Goblet
Secrétaire général



Une assurance qui protège ce qui est important pour vous ? Bien sûr qu'elle existe !

Votre conseiller est à votre écoute et vous rend visite à votre meilleure convenance.

Pour prendre rendez-vous avec votre conseiller, appelez le 02/210 95 80 ou surfez sur www.pv.be.

P&V. La preuve qu'on peut faire de l'assurance autrement.

